

Pièces fournies :

Certificat médical Oui Non
Attestation sport Oui Non
Paiement Oui Non
Droit à l'image Oui Non

JUDO CLUB DE MAROLLES EN BRIE



ASSOCIATION LOI DE 1901 – AGREE FFJDA – AGREMENT MINISTERIEL N°94S190

FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2024 / 2025

DATE SAISIE INSCRIPTION DATE SAISIE DOSSIER DATE SAISIE LICENCE

Réinscription 1^{ère} inscription Changement de club N° licence :

Certificat médical saison : Sportif ou Sportif en compétition Date de fin de validité du certificat:
Rayer mentions inutiles

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

ADRESSE

Nom et n° de rue :

Code postal : Ville :

N° tél. : Adresse de messagerie (obligatoire)

ACTIVITE PRATIQUEE

Eveil Judo	<input type="text"/>	N° Cours	<input type="text"/>	Pour le cours éveil judo, un cours par semaine
Judo	<input type="text"/>	N° Cours	<input type="text"/>	
Jujitsu	<input type="text"/>	N° Cours	<input type="text"/>	
Taïso	<input type="text"/>	N° Cours	<input type="text"/>	

EN CAS D'URGENCE

Personne à prévenir : N° tél.

REGLEMENT – SAISON 2024 / 2025

	SAISON	EN COURS DE SAISON	DATE DE DE DEMARRAGE
Licence	41€	41€	
Eveil Judo (161€/saison)			
Judo (211€/saison)			
Jujitsu (211€/saison)			
Taïso (211€/saison)			
			<u>Nom(s) adhérent(s) lié(s)</u>
Réduction			
Passeport (9€)			Pour 2 inscriptions (- 20 €) Pour 3 inscriptions (- 60 €) Pour 4 inscriptions (- 120 €)
TOTAL			

MODES DE REGLEMENT

Espèces	
Chèque (À l'ordre du JCMB)	
Coupons Sport	
Coupons "Tous en club"	
Bons CCAS	
Comité d'Entreprise	
Autres	
MONTANT TOTAL	

MENSUALITES

En 1 fois	
En 2 fois	
En 3 fois	
Autres	

Commentaires :

Certificat médical OUI A fournir

SIGNATURE DE L'ADHERENT OU DE SON REPRESENTANT LEGAL (nom et qualité)

DATE :

Toute inscription est définitive et ne fera pas l'objet de remboursement sauf sur présentation d'un certificat médical.

JUDO CLUB DE MAROLLES EN BRIE



LICENCE	LICENCE FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES (OBLIGATOIRE)	41 €
COTISATION	COURS DE JUDO (N°1) - un cours par semaine	150 €
	COURS DE JUDO (N°2 à N°5)	200 €
	COURS DE JUJITSU (N°6)	200 €
	COURS DE TAÏSO (N°7)	200 €

REDUCTIONS

- Pour 2 inscriptions	- 20 €
- Pour 3 inscriptions	- 60 €
- Pour 4 inscriptions	- 120 €

PASSEPORT SPORTIF

Pour participer aux compétitions et passages de grades organisés par la FFDJA, le passeport sportif est obligatoire (1). 9 €

MODES DE REGLEMENT

- Espèces
 - Chèque (à l'ordre du JCMB)
 - Coupons Sport
 - Comité d'entreprise
 - Bons CCAS
- Règlement possible en 3 mensualités.
- Le 1er règlement encaissé en octobre.

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE (valable 3 ans) ou ATTESTATION SUR L'HONNEUR (en cas de renouvellement)

(1) Pour les compétiteurs, la mention suivante devra être précisée :
"pas de contre-indication apparente à la pratique du judo - jujitsu en compétition."